LE FOLEMBRAYSIEN 2005



une centenaire à Folembray

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FOLEMBRAY EDITION N° 5



Editorial

L'année 2005 se termine et nous bouclons ainsi la quatrième année de notre mandat. Nous pouvons établir avec fierté un premier bilan concernant le travail réalisé. Notre première réussite est d'avoir redonné à la commune de FOLEMBRAY son rang dans le canton et dans les institutions à caractères collectifs. Nous sommes maintenant consultés et écoutés. La vie communautaire

n'est jamais simple, les changements qui s'accomplissent actuellement dans l'espace Val de l'Ailette et dans la création du Pays Chaunois obligent des prises de positions importantes. FOLEMBRAY ne manque iamais de faire entendre sa voix et reste « libre de pensée » sur tous sujets.

Concernant le développement de la commune, celui-ci consiste avant tout à assurer une prestation égale dans le village sans augmenter la ligne impôts locaux de la commune. Ceci est notre seconde réussite, la pression fiscale ne varie pas sur la part communale, et ce malgré les augmentations importantes de certains services comme le SDIS (service départemental incendie) ainsi que les assurances et bien d'autres... Nous devons constater également que l'accompagnement des contrats emplois temporaires que l'état assurait n'existe plus ou peu. Nous devons assurer le service communal avec beaucoup moins de personnel. Nous pensons maintenir un service de qualité dans notre commune et nous demandons votre indulgence pour les imperfections qui pourraient subsister.

Notre programme de mise à niveau voirie, assainissement et réseau d'eau a pris un peu de retard et nous nous en excusons. La compétence voirie est une compétence de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, aussi devons-nous synchroniser nos programmes avec la capacité de la CCVA à financer les projets sur FOLEMBRAY. Pour l'assainissement, nous allons lancer l'étude financière d'une tranche de travaux qui pourrait débuter en 2008. Il est impossible de faire ce type de travaux sans un subventionnement solide. Aller chercher de l'argent prend du temps !!! (mais, c'est de l'argent). Le réseau de distribution de l'eau sur FOLEMBRAY est vétuste et 300 foyers sont encore raccordés avec des tuyaux de plomb. Nous travaillons avec la Lyonnaise des Eaux pour établir un programme sur 6 années afin de mettre à niveau le village (obligation de mise aux normes conformément à la directive européenne sur le saturnisme). Cette opération vous sera expliquée en réunion publique, elle n'engendrera aucune dépense de raccordement pour l'usager.

Ce journal Folembraysien vous informe sur les réalisations et la vie de la commune en 2005, ainsi que les prévisions pour l'année 2006.

Nous revendiquons pour FOLEMBRAY le statut de « Commune rurale ». Nous constatons que FOLEMBRAY est très bien dotée en matière de commerces et services. L'occasion nous est donc donnée de saluer et remercier l'ensemble des commerçants, artisans, professions libérales et associations qui contribuent à la vie du village ainsi qu'à son développement.

Toujours soucieux d'être à la hauteur de vos espérances, nous mettons tout en œuvre pour assurer la meilleure prestation. Cependant, gérer une commune, c'est aussi savoir parfois dire non. Cet acte de gestion se justifie toujours par l'intérêt communal et il est toujours conforme aux règles de gestion que nous nous imposons.

Nous espérons que ce journal Folembraysien vous donnera toutes les informations que vous attendez.

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006.

Travaux



Notre programme de voirie est en retard par comparaison aux prévisions. Ceci n'est pas dramatique. Comme nous le signalons dans notre éditorial, la voirie est une compétence de la Communauté de Communes du Val de l'Ailette, nous devons donc composer avec celle-ci pour la réalisation de nos travaux.

Que veut dire compétence voirie ? Lorsqu'une commune transfère une compétence à une collectivité de type communautaire, cette dernière devient décideur à la place de la commune qui a transféré mais aussi financeur à la place de la commune. Le programme de voirie est donc établi sur l'ensemble des communes membres et des choix doivent être établis pour arrêter des priorités d'exécution.

Pour ces raisons, le programme de FOLEMBRAY en matière de voirie n'est pas forcément en phase avec celui de la communauté de communes. La raison essentielle est financière. Les finances de la communauté de communes du Val de l'Ailette ne sont pas extensibles !!!

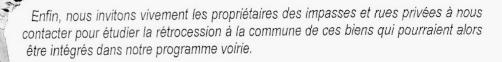
Par contre, la traversée de FOLEMBRAY par l'Avenue Ambroise-Croizat est du domaine du département. Nous avons donc établi un dossier technique pour refaire cette Avenue en y introduisant : des ralentísseurs à l'entrée du village, un aménagement pour le stationnement des autobus ainsi que le stationnement aux abords du stade municipal.

Dans le même temps, nous aménagerons les trottoirs de cette avenue ainsi que les alimentations en eau des maisons qui sont encore en tuyauterie plomb. (environ 50 maisons).

Nous avons aussi demandé la modification de l'entrée de FOLEMBRAY par la route de PIERREMANDE afin de sécuriser le virage de l'étang du site du Vivier ainsi que la circulation des camions entrant vers le silo

L'appel d'offres concernant ce dossier « lourd » est parti en fin d'année 2005 pour une réalisation des travaux dans le deuxième semestre 2006.

Nous travaillons également, sur le dossier de la rue des Hautes Avesnes. Cette rue, très fréquentée, puisqu'elle « alimente » le circuit automobile, devrait voir sa réalisation sur le second semestre 2007. Concernant « le reste des routes du village », nous réaliserons des réparations provisoires nous permettant d'attendre une place dans la programmation collective. (Nous l'avons fait pour l'avenue Ambroise Croizat)



Réseau d'eau en plomb

La directive européenne concernant le saturnisme (présence de plomb) interdit la présence de plomb sur les réseaux d'eau du domaine public. Nous sommes invités à nous mettre aux normes à l'horizon 2010. C'est demain! Nous avons donc, avec la Société Lyonnaise des Eaux, établi un recensement des alimentations en eau des maisons de FOLEMBRAY. Sur l'ensemble du village (environ 620 foyers), 300 sont encore alimentés par des tuyaux en plomb.

A partir de ce constat, nous avons décidé, avec la Société Lyonnaise des Eaux, de mettre à niveau 50 foyers par an à partir de 2006. Le financement de ces travaux aura une faible incidence sur le prix du m³ d'eau (quelques centimes). Il n'aura donc pas d'impact sur le budget communal et par conséquent sur la ligne communale des impôts directs.

Nous avons également constaté que beaucoup de compteurs d'eau sont dans les maisons d'habitation. Les travaux qui se situeront entre la vanne de fermeture sur la voie publique et le compteur d'eau situé dans la maison, n'entraîneront pas d'obligation de changement de place de celui-ci.

La casse et la démolition utiles à l'enlèvement des tuyaux plomb et à la pose de nouveaux tuyaux entraîneront une remise à neuf des lieux à la charge du fermier (le distributeur de l'eau). En résumé, il n'y aura aucune dépense à la charge du propriétaire. La première tranche de travaux aura effet sur l'année 2006 et sur l'avenue Ambroise-CROIZAT, pour être cohérent avec les travaux de voirie qui seront effectués sur cette même avenue. Nous provoquerons une réunion publique, avec l'aide de la Société Lyonnaise des Eaux, afin de vous expliquer dans le détail le déroulement de cette opération et répondre à vos questions.

Le Patrimoine

Notre Commune dispose, dans le village, de quelques biens immobiliers loués à des particuliers et des professionnels.

Cela présente certes l'avantage de procurer des revenus, nécessaires à l'équilibre de notre budget mais aussi une contrainte forte liée à l'entretien de nos immeubles.

Cet entretien, parfois lourd, représente une certaine somme que nous ne pouvons négliger.

Jusqu'à présent et dans la mesure du possible, nous répondions aux demandes de nos locataires; occasionnellement, nous étions proactifs.

L'équipe municipale a donc décidé d'établir un suivi de son patrimoine; cela consiste en un passage annuel dans chaque bien loué et un relevé de l'état général de celui-ci.

Ensuite, à l'appui de cet inventaire, nous établirons des priorités pour les travaux à réaliser.

Cette mission sera assurée par un membre du Conseil Municipal.

Par avance, nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



Qu'est-ce que c'est?

La procédure d'abandon manifeste

En application des articles L 2243-1 à L 2243-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a décidé d'engager cette procédure d'abandon manifeste.

Elle consiste à signaler à la Préfecture l'abandon d'un bien immobilier et son état de délabrement.

En présence d'un bien laissé à l'abandon, deux cas de figure se présentent :

- 1er cas : les recherches effectuées dans le but de retrouver le propriétaire aboutissent. La commune l'oblige alors à entretenir son bien à minima.

C'est là, la solution logique.

Notre équipe a déjà effectué, à plusieurs reprises, cette démarche restée infructueuse...

- 2ème cas : aucun propriétaire n'est connu (suite au refus de la succession par exemple). De ce fait, la commune se retrouve propriétaire et doit prendre la décision de restaurer ou de raser le bien.

Cela peut paraître simple mais exigera peut-être plusieurs mois, voir plusieurs années d'investigations.

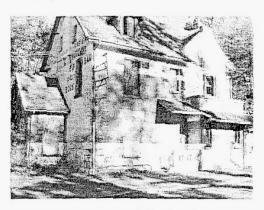
En tout état de cause, il fallait réagir!

Nous vous avons entendus, nous agissons.

3 procédures vont être lancées prochainement parmi lesquelles les biens suivants :



Maison rue Jean-Jaurès



Café « l'Orée du bois » Rue Bernard-Lefèvre

Balance Générale 2005

INVESTISSEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS REALISATIONS
DEPENSES	359 632,00	97 254,17	97 254,17
RECETTES	359 632,00	154 771,92	154 771,92
EXCEDENT		57 517,75	57 517,75
DEFICIT			

FONCTIONNEMENT

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS REALISATIONS
DEPENSES	661 612,00	664 459,56	664 459,56
RECETTES	718 619,00	739 266,59	739 266,59
EXCEDENT	57 007,00	74 807,03	74 807,03
DEFICIT			

GLOBAL

	PREVISIONS	REALISATIONS	ENGAGEMENTS REALISATIONS
EXCEDENT	57 007,00	132 324,78	132 324,78
DEFICIT			



Location de salles : Comment faire ?



Toute demande doit être faite auprès du secrétariat de la Mairie de FOLEMBRAY.

Un contrat de location est ensuite établi et signé par la commune et l'organisateur (une personne majeure). A cet instant, un versement de 50 % de la redevance prévue doit être réglé.

Le jour venu, le solde de la redevance et le chèque de caution prévu à l'annexe des tarifs sont remis en échange des clefs.

En cas de dénonciation du contrat par l'organisateur au moins un mois avant la date fixée, la redevance sera rendue de plein droit à celui-ci.

2 salles communales sont mises en location :

* la salle verte : capacité maximum 80 personnes

Habitants de Folembray	Personnes extérieures
80 €	80 €
185€	280 €
200€	200€
0,50 €	0,50 €
240 €/jour	240 €/jour
֡֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜֜	80 € 185 € 200 € 0,50 €

* la salle jaune et bleue : capacité maximum 177 personnes



	Habitants de Folembray	Personnes extérieures	
1 jour en semaine	80€	80€	
Week-end	250 €	380 €	
Caution	200 €	200 €	
Vaisselle (le couvert)	0,50€	0,50€	
Manifestation commerciale	330 €/jour	330 €/jour	



Concours des Maisons Fleuries

Résultats du concours des maisons fleuries 2005

- 1 M. Mme BONFILS Jean-François
- 2 M. Mme FOLLI Jacques
- 3 M. Mme PIHET Paul
- 4 M. Mme DURECU Gilbert
- 5 M. Mme HARDY Bernard

et par ordre alphabétique :

- Mme ALLEWEIRELDT Emile
- Mme BONNETIER Jean-Michel
- M. Mme BOUCHENOT Jean
- M. Mme DECAMPS Roger
- M. Mme DUMANGE Philippe
- M. Mme DUMOUTIER Cyril
- M. Mme EDEL Clément
- Mme JAFFRY Brigitte
- M. Mme LEBEGUE Christian
- M. Mme LECOMPTE Franck
- M. Mme MORGADO Jean
- Mile SERRE Nathalie
- Mme TASSIN Marie-Thérèse
- Mme VANET Yvonne



A l'occasion de cette cérémonie, une pensée a été adressée à notre ami Fred tragiquement disparu pour le travail accompli pour le fleurissement de notre commune.

Remerciements à CATHY FLORE, notre fleuriste, qui a doté les 3 premiers du concours.

Remerciements aux commerçants de Folembray qui fleurissent leur magasin :

- la boulangerie de M. Mme FLAMENT Olivier
- le garage de M. Mme FREREBEAU Denis
- le café du GRAND CERF de Mle STRUVE Laëtitia
- le café LA THEVENOTTE de M. Mme VIGES Laurent
- la fleuriste CATHY FLORE

Remerciements aussi à tout le personnel communal pour l'entretien du village malgré toutes les difficultés rencontrées cette année.



Fête de la chasse avec nos chiens



L'A.F.A.C.C.C 02 (Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants) a organisé cette manifestation le dimanche 11 septembre 2005 au site du Vivier.



FOLEMBRAY a prêté son infrastructure, quelques matériels et des bras.

Un succès pour une première, malgré la pluie et la grisaille matinale !



L'entrée assurée par le Judo Club et la Municipalité

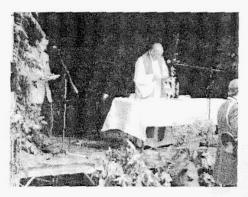
La buvette tenue par Dance Millénium

En effet, l'Equipe Municipale et quelques associations ont participé au bon déroulement de cette journée qui a rassemblé quelques 2000 personnes.



Le parking des exposants sous haute surveillance

Cette journée fut riche d'évènements.



Une Messe de la Saint-Hubert a eu lieu en plein air à 10h30.

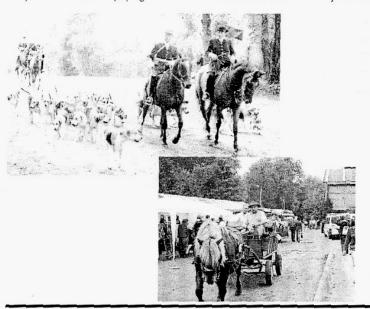


De nombreux exposants étaient présents : armuriers, peintres animaliers, taxidermistes, libraires spécialisés, etc.





La présentation d'équipages restera un moment fort de cette journée.





Goûter des personnes du 3ème âge

Nos anciens ayant, l'an passé, bien accueilli l'initiative prise par le conseil municipal d'instaurer un goûter annuel, les élus leur ont, cette année, renouvelé l'invitation.





Plus de 120 personnes se sont retrouvées à la salle du Vivier le samedi 12 mars 2005 après-midi où elles se sont régalées de petits fours et pâtisseries servis par Cathy, Maryline et Pascale, employées municipales.

Ce fut l'occasion pour bon nombre de personnes de se retrouver ou de faire connaissance. Rendez-vous sera bientôt donné pour l'édition 2006.

Une centenaire à Folembray



Le 25 octobre, une délégation du conseil municipal s'est rendue le 25 octobre chez madame Olive Schwaller qui fêtait ce jour-là son 100ème anniversaire. Les élus lui ont souhaité un joyeux anniversaire et ont trinqué avec elle et les membres de sa famille présents. Des chocolats et une composition fleurie lui ont été remis pour l'occasion.

Nous lui renouvelons nos vœux et lui donnons rendez-vous le 25 octobre prochaín.

Vie Associative

DANCE F.L.B.:

- Danses modernes
- Pompom Girl's

DANCE F.L.B. est un Club jumelé avec les supporters du R.C LENS de Ognes depuis 2004.

DANCE F.L.B. était présent aux manifestations suivantes: Téléthon, Fête du village, Goûter des Anciens à Coucy-le-Château.

Présidente : Patricia CHANTEREAUX Chorégraphe : Aurélie LAZAREK

Les entraînements ont lieu le samedi de 14h à 16h.

Alors n'hésitez pas! Renseignez-vous au 06.11.63.08.74





A.A.P.P.M.A. :

A.A.P.P.M.A. = Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

Société de Pêche « l'Ailette de Folembray » fondée le 11 juin 1922 ; le Président était alors M. Fernand MOREL.

Composition du Bureau en 2005 :

Président : M. Jacques CORDIER

Vice-président : M. Robert LECLERCQ

Trésorière : Mme Marie-Christine STRUVE

Secrétaire : poste à pourvoir

Ainsi que Mme Janine LECLERCQ, M. Marcel LEFEVRE, M. Maurice VANZ, soit au total 6 personnes.

Activités 2005 :

- Assemblée Générale le 20 mars 2005
- Rempoissonnement dans le Canal et les Etangs
- Participation au Téléthon
- Gestion des Etangs du Vivier et du Parc Roger VIGES

La délivrance des permis peut être effectuée auprès de : « Le Grand Cerf » Mme Laetitia STRUVE, « CATHY FLORE », la Mairie de Folembray.

Nous souhaitons que le Bureau de l'APPMA se renforce sérieusement au cours de la prochaine Assemblée Générale qui aura lieu au début de l'année 2006.



E.M.A.P. :

Musique et Arts Plastiques : une école à vocation intercommunale

Installée depuis quelques années à Folembray, l'Ecole Musique et

Arts de Picardie dispense un enseignement artistique auprès d'enfants et d'adultes.

Ce sont, cette année, une cinquantaine d'élèves qui fréquentent le site du Vivier ou le centre d'Anizy-le-Château.

L'une des priorités de l'EMAP est la diversité des cours proposés et la compétence des enseignants. En effet, le milieu rural doit avoir accès, tout comme les centres urbains, à une pratique artistique de qualité.

Ce qui n'empêche pas notre école de fonctionner dans une ambiance résolument familiale.

Actuellement, l'EMAP compte les classes suivantes : piano, guitare classique, guitare électrique et guitare basse, chant, chorale, violon, flûte traversière, saxophone, batterie, formation musicale, éveil musical pour les petits et arts plastiques.

Notre activité s'inscrit dans un schéma départemental qui coordonne l'enseignement musical dans l' Aisne.



Les auditions et expositions internes, de même que les manifestations comme la Fête de la Musique sont autant d'occasions, pour les élèves, de se produire. Ce sont des moments d'échange où l'on peut apprécier le talent de chacun, constater les progrès accomplis individuellement et collectivement, avec la participation d'ensembles instrumentaux. Des concerts tels que celui organisé par l' Association Française contre

les Myopathies en septembre dernier, permettent des rencontres avec d'autres structures musicales locales.

Notre activité comprend également l'organisation de stages : éveil musical en avril dernier, chant lyrique au mois d'août, arts plastiques pour les petits en projet cette année.

Vous avez pu entendre les jeunes artistes fors de leur audition de Noël à la salle polyvalente d'Anizy-le-Château le 17 décembre à 18h30. Les dates des auditions suivantes, du concert des professeurs, puis du concert de fin d'année s'étaleront de février à juin. Vous en trouverez le détail au fur et à mesure sur notre site Internet : emap02.ifrance.com

En attendant, il reste de la place dans certaines classes. N'hésitez pas à nous contacter au 03.23.52.74.43 ou au .06.79.80.52.67.

CLUB LOISIRS ET AMITIES:

L'Association Loisirs et Amitiés se réunit tous les jeudis de 14 heures à 17 heures au foyer des Anciens, Rue Ambroise Croizat, autour d'un petit goûter.

Le plaisir de se rencontrer où la bonne humeur est présente! Les activités y sont variées : jeu de cartes, tricots, broderies ou tout simplement discussion.

Chaque année, la vente de notre travail et les adhésions nous permettent des sorties restaurants ou autres.

Nous accueillerons avec grand plaisir les personnes de Folembray qui aimeraient se joindre à nous et nous apporter des idées nouvelles.

Pour tous renseignements: Mme Monique ALEXANDRE 03.23.52.71.73

Mme Paulette DUMOUTIER 03.23.52.47.56



U.S.F.:



La saison 2004-2005 restera gravée dans toutes les mémoires des Folembraysiens.

En effet, après des années d'effort et de persévérance, toute l'Association Sportive de Folembray a été récompensée!

Participation à 100% de toutes les équipes de jeunes (foot à 5, à 7, à 9, à 11) et pour couronner le tout, la montée en division supérieure des deux équipes seniors ; la B en Promotion de 1^{ère} division et la A en excellence!

Du jamais vu!

Bien sûr, les dirigeants peuvent être fiers de cette saíson, mais aussi les supporters qui nous soutiennent tous les dimanches en venant encourager les joueurs.

Il ne faut pas non plus oublier les vétérans du critérium du dimanche matin qui eux aussi ont fait une saison très satisfaisante.

Aujourd'hui, l'USF c'est 120 joueurs et 20 dirigeants!

Grand merci aux parents qui accompagnent les tout- petits.

Les portes de l'USF sont grandes ouvertes pour celles et ceux qui aimeraient nous rejoindre dans l'équipe des dirigeants. Merci à tous.





Moment d'émotion lors de notre Assemblée Générale de juin 2005.

Marie-Thérèse MEZERAY, notre dévouée Trésorière, après une trentaine d'années au service du Club, a décidé de prendre un peu de recul afin de profiter pleinement de la retraite.

Grand Merci à elle pour son dévouement au service du bénévolat.

Le 14 mai 2005, en récompense de leur assiduité aux entraînements et aux matchs, l'USF a offert à ses jeunes footballeurs des catégories poussins à 18 ans, une sortie en car à LENS pour assister au match « des Sang et Or » contre Rennes.



JUDO CLUB:

Le DOJO de Folembray fait partie de l'Aisne Judo Association. L'Aisne Judo Association (A.J.A.) est un club affilié à la fédération française de judo.

L'équipe dirigeante du dojo est constituée du Président du dojo : Pascal CAZE (ceinture marron), de la Trésorière Lysiane DUMANGE et du secrétaire : Bruno THIBAULT.

Entraînements:

Amélie CAZE

- pour les enfants de 4 à 8 ans : le lundi et jeudi de 18h à 19h
- pour les plus de 9 ans et adultes : le jeudi de 19h à 20h

Les cours sont sous la direction de Ludovic RICHET, 2^{ème} DAN et professeur de judo díplômé d'Etat. Lors de ces cours, vous avez la possibilité de pratiquer le judo mais aussi le Jíu-jítsu (techniques de défense).

Les licenciés ont aussi la possibilité de s'entraîner le mardi soir au dojo de Coucy-le-Château et de confronter leurs connaissances techniques avec d'autres judokas.

L'organisation l'AJA permet aux judokas du dojo de participer à des journées d'animation et d'acquérir leurs points pour accéder au grade supérieur pour les plus jeunes. Les adultes et les enfants à partir de 11 ans, participent à ces animations en encadrant les enfants. Chacun a donc la possibilité de trouver sa

place.

Les judokas ont aussi la possibilité de participer aux championnats de l'Aisne, de Picardie et de France (selon les qualifications), dans leur catégorie d'âge et de poids à partir des benjamins.

Nous avons notamment Amélie CAZE qui est montée sur la première marche du podium l'année dernière (2004-2005).

En dehors des cours de judo, le dojo est actif : participation au Téléthon, organisation de brocante, journées d'initiation au judo, participation aux activités de la commune.



L'accueil se fait au 1er étage du site du Vivier où le dojo a une installation de qualité : tapis fixes, vestiaires, bureau. Et il est proposé un essai sans engagement entre le 1er et le 31 janvier 2006. Alors n'hésitez plus!

Le judo est un art martial qui véhicule des valeurs importantes dans notre société, valeurs qui participent au développement et à l'intérêt des pratiquants pour le judo. Le judo est une véritable école de la vie ; on y développe les valeurs morales de cet art martial comme le respect, l'amitié, le courage, etc. Le club de judo est ouvert à tous, les cours sont adaptés à l'âge des judokas. En dehors des aspects techniques et moraux, le judo est un jeu et un plaisir ; il aide l'enfant à grandir et à s'épanouir dans le sport, permet du plus petit au plus grand de passer du temps entre amis. Mais il apprend aussi à être sûr de soi, à tomber sans se faire mal, à canaliser son énergie et enfin à prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses.

Le judo est un sport accessible à tous, il aide à garder la forme et fait travailler tous les muscles ; c'est un véritable art de vivre, riche en tradition.

Mais, le mieux, c'est de venir le découvrir au dojo...

Ludovic RICHET, le professeur sera là pour vous accueillir aux horaires d'entraînement, en tenue de sport.



FANFARE DE MARCHE:

Un siècle et demi de Musique à Folembray.

La première société de Musique des verreries de Folembray, fondée en 1857 sous les auspices de Monsieur Le Baron de Poilly est appelée « la Sainte Cécile ».

Ses chefs de Musique furent Messieurs SALMON de Chauny, César VERNIER, frère de l'Abbé VERNIER historien de Folembray, et Charles BAYARD membre exécutant en 1864 qui fut chef durant 20 ans.

La Sainte Cécile, dissoute pendant la guerre de 1914/1918, fut reconstituée en 1922, elle prit le nom de « Fanfare Sainte Cécile » « Société des verreries de Folembray » et comptait plus de cent exécutants.

Les chefs de Musique furent Désiré BAYARD (fils de Charles) jusqu'en 1931 et Monsieur PONTIEUX de

Chauny de 1931 à 1937.

Le costume, à l'origine, se composait d'un chapeau genre tyrolien en feutre gris clair avec un large ruban orné d'une plume de coq sur le côté, d'une blouse et d'un pantalon ample de toile bleue avec passepoil rouge et doré pour le chef, de guêtres blanches, d'un ceinturon et d'une petite giberne en cuir verni pour ranger les partitions. Ce costume fut conservé jusqu'en 1937.

En 1925, parallèlement à la sainte Cécile, la nouveille Municipalité faisant suite à celle du Comte de BRIGODE, créa à son tour une société de Musique



for Manisipal do a L. Aminto de Palembrag e é su creative 1925 - Chaf. & FUCHES

« Fanfare L'Amicale de Folembray », en costume civil, casquette genre cheminot.

Le chef de Musique fut Monsieur Baptiste FUCHEY jusqu'en 1934. Il ne restait à l'Amicale de Folembray que quelques éléments ayant le feu sacré de la Musique qui rejoignent alors les rangs de la Sainte Cécile de la verrerie. Mais en 1937, la Sainte Cécile cessa à tout jamais d'exister. Des nuages sombres à l'horizon...

En 1945, Victor EDEL chef de musique, sur la demande d'anciens musiciens, remit sur pied la Fanfare Municipale de « L'Amicale de Folembray » tenue cívile et casquette d'aviateur (avec housse blanche l'été) jusqu'en 1959. Il fut lui-même membre exécutant à sa création en 1925 tout comme Roland FUCHEY, fils de Baptiste et Marcel DROUHIN, le grand-père de Dominique et d'Eric.

Après un léger creux de vague, Henri LECLERCQ recréa en 1961 une Fanfare de Marche qui se fit entendre jusqu'en 1971.

La relève de 1971 à 1983 fut assurée par Robert BAYARD, petit-fils de Charles (1864) et fils de Désiré.

Le costume a changé, les musiciens portent un pantalon bleu clair toujours avec passepoil rouge, chemise blanche, béret et cravate rouge.

En 1983, Dominique et Eric DROUHIN reforment une Fanfare de Marche Municipale. Cette fois, le costume sera un pantalon bleu marine, blouson bleu roi, chemise blanche, casquette d'aviateur, cravate bleu marine, écusson aux armes de Folembray.



Cette Fanfare, encore aujourd'hui, porte le nom de :

« FANFARE DE MARCHE MUNICIPALE DE FOLEMBRAY »

ACPG-CATM:

En 2005, l'amicale des ACPG a organisé une sortie avec repas gastronomique au château du Comte de Paris à Lalouzy en septembre, un repas au Richelieu en février et un voyage de deux jours en Belgique avec visite des grottes de Han-sur-Lesse, la citadelle de Dinan ...



Téléthon:

Cette année encore, les écoles et la majorité des associations Folembraysiennes ont uni leurs forces pour mettre en place un programme varié afin de récolter des fonds pour l'AFM.

Ces animations locales ont duré beaucoup plus que les 30 heures télévisuelles.





Le Bilan 2005 est de 2715,79 Euros.

Natacha championne de l'Aisne de pétanque

Natacha Poteau est devenue en 2005 championne de l'Aisne tête à tête de pétanque, un titre qu'elle a obtenu à Laon, au terme d'un week-end qui a vu s'affronter 76 femmes de tout le département. Natacha est membre de la FCL, la Fraternelle des Cheminots de Laon.

Peut-être Natacha aurait-elle pu viser plus haut mais il n'existe hélas aucune compétition régionale ou nationale pour les féminines.

Félicitations à la championne.



Natacha et son trophée

Palmes académiques

Madame Marie-Thérèse Gomanne qui fut pendant de longues années institutrice puis directrice à l'école de Folembray avant de prendre sa retraite le 30 juin 1991 a été fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques en 1998. Son mari Paul-André a eu lui aussi une vie professionnelle très riche ainsi que de nombreuses activités pour diverses associations, activités qu'il poursuit malgré son départ à la retraite. A son tour, il a été fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques. Une sympathique cérémonie a eu lieu le 24 juin à la mairie pour remettre le ruban violet aux deux heureux bénéficiaires.



Le couple Gomanne entouré des élus locaux.



CLSH 2005 : quelques chiffres

Organisé par la CCVA, le centre de loisirs a fonctionné du 4 juillet au 5 août 2005 (sauf le jeudi 14 juillet) soit 24 jours de présence avec les enfants.

210 enfants ont été inscrits parmi lesquels 64 sont restés au CLSH les 5 semaines.

communes	Nombre d'enfants inscrits
Barisis-aux-Bois	12
Champs	7
Coucy-la-Ville	3
Coucy-le-Château	37
Crécy-au-Mont	3
Folembray	66
Guny	3
Jumencourt	4
Landricourt	1
Leuilly-sous-Coucy	7
Pont-Saint-Mard	2
Quincy-Basse	12
Saint-Aubin	8
Saint-Paul-aux-Bois	3
Selens	12
Trosly-Loire	27
Verneuil-sous-Coucy	3

Présences	2005
1 ^{ère} semaine	159
2 ^{eme} semaine	148
3 ^{ème} semaine	135
4 ^{eme} semaine	136
5 ^{ème} semaine	103
Nombre total de journées	3292
dont journées camping	530
Moyenne journalière	137

Campings:

Ados:

- du 11 au 13 juillet à Saint-Gobain, en vélo, avec une journée à la Frette
- du 19 au 22 juillet à Amigny-Rouy, en vélo, avec sortie à la Frette
- du 25 au 29 juillet à Chamouille, en car, avec diverses activités

Grands:

- du 11 au 13 juillet, camping itinérant à Barisis et Trosly-Loire, en vélo
- du 20 au 22 juillet à Amigny-Rouy, en vélo, avec sortie à la Frette

Moyens-Grands et Moyens-Petits :

- du 26 au 28 juillet à Merlieux, en car

Sorties 1/2 ou 1 journée :

- cinéma à Chauny :
 - o le 15 juillet pour tout le centre
 - o le 27 juillet pour les plus grands
 - o le 28 juillet pour les plus petits
- les autruches à Verneuil :
 - o la première visite a dû être annulée à cause de la pluie
 - o le 21 juillet pour les petits, moyens-petits, moyens-grands et les enfants non partis en camping
- la Frette :
 - o le 12 juillet pour les ados, les petits et moyens-petits
 - o le 19 juillet pour les petits, moyens-petits et moyens-grands
 - o le 20 juillet pour les ados
 - o le 21 juillet pour les ados et les grands
- la cité des sciences de la Villette à Paris pour tous le 2 août

A ces sorties, il faut ajouter les pique-niques, sortie à la pêche à l'étang, les activités en forêt, les balades en vélo ...





Professions de foi

Le 12 juin, Alison, Thomas, Julie, Kévin et Roxane ont fait leur profession de foi en l'église paroissiale, profession de foi célébrée par monsieur Gomanne avec l'aide des catéchèses Marie-Jo Tassin et Florence Bégard.



Kermesse des écoles



Le 25 juin, parents et amis des enfants des écoles se sont retrouvés au hall d'expositions du site du Vivier pour la traditionnelle kermesse qui clôt l'année scolaire.

Des chants, des danses, de la flûte à bec, une exposition et des jeux se sont succédés tout au long de l'après-midi.

A l'issue du spectacle, le conseil municipal a remis à chaque élève quittant l'école primaire pour le collège, un dictionnaire qui leur sera bien utile pour la suite de leur scolarité.



Année scolaire 2005/2006

Samedis libérés :

2ème trimestre

Samedi 21 janvier Samedi 11 février Samedi 25 mars

3^{ème} trimestre

Samedi 15 avril Samedi 6 mai Samedi 3 juin





Vacances scolaires:



Vacances d'hiver

Du samedi 11 février à midi Au lundi 27 février au matin

Vacances de printemps

Du samedi 15 avril à midi Au mardi 2 mai au matin



Vacances d'été

Le mardi 4 juillet au soir

Naissances



05 janvier 2005 à Chauny

21 janvier 2005 à St-Quentin

05 février 2005 à Chauny

04 avril 2005 à Chauny

27 avril 2005 à Soissons

02 juin 2005 à Chauny

15 juin 2005 à Chauny

24 juin 2005 à Chauny

04 août 2005 à Chauny

25 août 2005 à Chauny

29 août 2005 à Chauny

09 octobre 2005 à Chauny

02 novembre 2005 à Chauny

07 novembre 2005 à Chauny

07 novembre 2005 à Soissons

17 novembre 2005 à Chauny

17 novembre 2005 à Chauny

12 décembre 2005 à Chauny

16 février 2004 à Chauny

LECAREUX Jillian Joël Joao

GODIMUS Killian Melvin Erwan Léo

GOUTTIERES Lana Colette Chantal

HANON Lilou Jenny

GRICOURT Guenaël Guillaume Jonathan

KASPERSKI Aldric Michel Alain

CORDIER Logan Brandon Lucien Marceau

MARENGHI Océane Nadine Laëtitia

LECLERCQ Ilona Laurène Fernande Charlyne

ALLUITE Emilien Georges Gérard

VILLET-DUBOIS Bastian Michel Eugène

JULIEN Emeline Danielle Marie-Josèphe

SANTINI Léo Lionel Jean-Michel

GOEUSSE Louise Sandrine Dorine

MAILLARD Julie Chantal Marie

POULAIN Thomas Nicolas Mathis

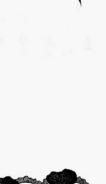
STRZELECKI Doris Jean-Marie Noël

DOMINGO-SARRADELL Sophie Aude Chantal

DUMAS Donovan

Mariages

22 janvier 2005	BADOR Paul Jean et HECQ Babette Colette Michelle
12 février 2005	NOBLECOURT Albert Bernard et VIGNON Françoise Jeannine Georgette
06 mai 2005	GORAIN Claude Gérard Paul et BONNIN Mireille Marie Léontine
14 mai 2005	WARCOLLIER Franck André et BADAIRE Sarah Suzanne
21 mai 2005	DEREUDRE Fabrice Christophe et LECOSSAIS Violaine Virginie
25 juin 2005	LOUVET David Stéphane et MENNECHET Céline Elisabeth
09 juillet 2005	DEL VECCHIO Sylvain Raphaël et LABARRE Lydie Sylvaine Paule
09 juillet 2005	LETROU Cédric Noël Roland et Lazarek Sabrina





Anniversaires de mariage



Pour fêter vos 50 ou 60 ans de mariage ou plus, vous pouvez bien entendu demander à repasser devant monsieur le Maire comme l'ont fait cette année les époux Flamme. En mairie, nous essayons de suivre ces anniversaires et nous nous rendons chez les heureux jubilaires pour leur porter une potée fleurie. Si vous devez fêter vos noces d'or, de diamant ou plus, n'hésitez pas à vous faire connaître au secrétariat.

Ont fêté leurs 60 ans de vie commune :

- Roger Henri DECAMPS et Eliane Marie ROUET mariés le 6 octobre 1945
- Guillaume Jean-Yves HENRY et Marie LE BUANEC mariés le 13 octobre 1945

Ont fêté leurs 50 ans de mariage :

- Emile Alphonse Comil ALLEWEIRELDT et Jacqueline Thérèse Cornélie VANDENBUSSCHE mariés le 21 MARS 1955
- Claude Michel Eugène LACHEVRE et Liliane Mauricette LORTIE mariés le 04 juillet 1955
- Jean-Claude FLAMME et Jeannine BAK mariés le 10 décembre 1955





Décès

15 août 2005

NOEMI Colette Bernadette épouse HECQ

06 novembre 2005

HAVOT Lucette Denise veuve BLANJOUE

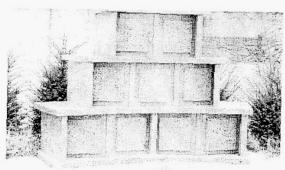
05 décembre 2005

BAUDOUX Andrée Yvonne épouse HOUSSARD



Transcriptions de décès

		The state of the s
18 janvier 2005	à Soissons	FIAN Michel Albert
02 février 2005	à Soissons	JABLY Ludivine Nadia Odette
19 février 2005	à Soissons	ROUSSY Marie-Thérèse Léone épouse VANET
19 février 2005	à Soissons	VERZELE Germain Herman
28 février 2005	à Chauny	LAMEZEC Josine Léontine veuve ROMBY
31 mai 2005	à Coucy-le-Château	DESCHAMPS Kléber Philippe
05 juin 2005	à Soissons	SALATA Miroslawa veuve MESSON
09 juillet 2005	à Baboeuf	LEBOEUF Frédéric Jean Pierre
16 septembre 2005	à Chauny	DESMAREST Marceau
09 octobre 2005	à Lille	DASSE Rolande Andrée veuve DEVLEESCHAUWER
18 octobre 2005	à Chauny	BEAUVAL Madeleine Adrienne veuve GOI HEN



Un jardin du souvenir sera à disposition des personnes souhaitant y disperser leurs cendres.

Columbarium

Un columbarium de 9 cases pouvant contenir chacune 2 urnes va être installé dans le nouveau cimetière au premier semestre 2006.

